



LA VILLE DE PARIS VOUS INFORME
SUR UNE PROCHAINE CONSULTATION POUR
**L'ACCOMPAGNEMENT DES MANAGERS ET
DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ PARISIENNE**



**Salle Phenix - 1^{er} étage
103 avenue de France
75013 Paris**



Jeudi 25 septembre



De 15h à 17h

Depuis plusieurs années, la ville de Paris s'est engagée dans la professionnalisation et l'harmonisation des pratiques managériales de ses encadrants. Elle a construit récemment un nouveau modèle managérial prônant un management durable.

Elle constitue une communauté de 6000 encadrants tous corps et grades confondus. Composée de nombreuses directions techniques regroupant la grande majorité des encadrants, la collectivité parisienne se caractérise par une forte culture métier qui fonde la légitimité managériale sur l'expertise et l'ancienneté, plus que sur le leadership et l'appétence au management. Il est, de ce fait, important de promouvoir des pratiques managériales communes faisant appel à l'intelligence collective, aux qualités relationnelles et à l'efficacité dans la mobilisation des équipes. Il s'agit de garantir durablement la qualité de service aux usagers et la qualité de vie des agents.

Dans un contexte de transformation permanente, l'accompagnement des managers et des équipes est un enjeu essentiel pour la collectivité parisienne.

Afin de confier à des opérateurs économiques les prestations d'accompagnements individuels et collectifs, y-compris les accompagnements des transformations (coaching d'organisation), la ville de Paris souhaite présenter les attentes et contours de cette prochaine consultation.

La Direction des Ressources Humaines (DRH) et la Direction des Finances et des Achats (DFA) vous invitent à participer à cette réunion d'information.

INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 22 septembre 2025.

Les opérateurs économiques souhaitant participer à cette réunion sont invités à compléter le formulaire en ligne ci-dessous :

[Inscription en ligne](#)

Le nombre de participants par opérateur économique est limité à 2 personnes.

L'INSCRIPTION EST INDISPENSABLE POUR PARTICIPER À LA RÉUNION.

Le présent document ne constitue ni un avis de pré information, ni un avis de marché, au sens des dispositions du code de la commande publique. En cas de question : dfa-sara-par@paris.fr